

LA « DÉSSERTIFICATION » EN QUESTION

Roger CALMÈS

Summary

The « desertification » of the French rural areas is a much debated subject for it relies on a vague concept. After analysing the content of debates and precisising what we mean by desertification, this contribution puts forward the results of a general analysis carried out on three scales and concludes that « desertification » devitalisation is really going on in a significant part of the territory.

MOTS-CLÉS : . désertification, dévitalisation, développement rural, territoire, sociétés rurales

KEYWORDS : . desertification, devitalisation, rural development, rural societies, territory

Depuis l'instauration des quotas (1984) et l'entrée en application de la nouvelle Politique Agricole Commune (PAC) (1992), les observateurs du monde agricole et rural en donnent une image très controversée. Quelques titres-chocs en donnent une image quasi apocalyptique [1], [4], [6]. D'autres proposent des schémas de renouveau autour de la recomposition des sociétés, des activités et des espaces prenant en compte les nouvelles missions des agriculteurs et les nouvelles fonctions de l'espace rural [5], [8]. Enfin, quelques-uns, peu nombreux il est vrai, nient toute spécificité aux sociétés et espaces ruraux au nom de l'intégration socio-économique commandée par les villes qui font des sociétés et des espaces ruraux des prolongements « dépendants » du monde urbain [7]. Ces trois types d'analyse, ayant chacun leur logique, brouillent la réalité. Le maître-mot qui a déclenché cette prolifération d'écrits est la « désertification » qui menacerait notre territoire.

1. LA DÉSSERTIFICATION, RÉALITÉ CONTROVERSÉE

La « désertification » est née du déclin démographique des campagnes mais aussi de l'idée selon laquelle on est passé de la pénurie d'espaces cultivés marquée par les défrichements, un marché foncier très soutenu et un chômage agricole déguisé à un excédent d'espaces de production où sont abandonnés ceux dont les potentialités et la situation sont les moins bonnes.

Cependant ce discours se fonde essentiellement sur le devenir des agriculteurs et de l'agriculture. Le spectre de la friche, la mise en jachère subventionnée, le déclin de la population agricole orchestrent le mouvement de réflexion sur la

« désertification ». Or dans le même temps, l'espace rural regagne des populations, presque sur les trois-quarts de son étendue (ZPIU) et de plus en plus nombreux sont les partisans (scientifiques, élus, administrateurs) du continuum entre l'espace rural et l'espace urbain, niant les spécificités rurales et appelant aux solidarités spatiales. Il y a là une incantation renouvelée qui est très loin des réalités. Paradoxalement, ce discours sur la désertification, vieux de deux décennies, prend un tour plus vif après un certain retour vers le rural. En réalité, quelques observateurs avisés ont bien perçu sur la longue période un déclin démographique grave, que ne peuvent masquer les déversements urbains récents sur les campagnes péri-urbaines; ils ont également constaté sur la période récente une reconcentration urbaine qui, par contraste, met en lumière non seulement la régression démographique des campagnes mais aussi la fuite des services et des activités et la déstructuration de la société rurale traditionnelle.

Plus que d'une « désertification », qui a le mérite du sens fort propice à attirer l'attention, c'est d'une dévitalisation qu'il faut parler, c'est-à-dire de la perte des éléments vitaux sans lesquels les processus de développement durable ne peuvent s'enclencher. Nombre d'études récentes insistent sur la reconquête du rural par les populations d'origine urbaine, comme s'il s'agissait de nier le mal profond des campagnes. Le logo des pouvoirs publics pour sensibiliser les populations à l'aménagement du territoire incite à l'optimisme en présentant « Le territoire en marche ». Mais en marche vers quoi ? Une étude de révolution de la population en Basse-Normandie de 1962 à 1990 montre la vanité d'une telle affirmation [3]. En dehors des zones urbaines et des « couloirs »

autoroutiers, le déclin grave est manifeste et ce ne sont pas les quelques renversements de tendance ponctuels qui pourraient nous en faire douter.

Des évolutions lourdes accentuent les déséquilibres. Ainsi, la recherche légitime de la qualité des services conduit de plus en plus d'habitants à préférer les services urbains parce qu'ils sont plus nombreux, plus modernes, plus adaptés aux goûts et aux besoins et créent ainsi des conditions de vie attractives. Les services ruraux, surtout les commerces, deviennent des services de dépannage et ne jouent pas véritablement le rôle des services de proximité que les acteurs du développement souhaitent maintenir. Prenons quelques exemples. Le consommateur grâce à la voiture achète au supermarché et très peu à l'épicerie du village ou du bourg; il se rend à la clinique ou à l'hôpital urbain plutôt que dans les établissements de santé ruraux; le lycée et l'Université aspirent les jeunes vers la ville, parfois même les tout-petits, dont les parents travaillent en ville, profitent des crèches ou écoles maternelles urbaines. La ville en retour déverse des populations sur sa périphérie où là aussi manquent de nombreux équipements. Ces mouvements centripètes sont le témoignage de la dévitalisation rurale et à ceux qui nient la coupure rural-urbain nous poserons les questions suivantes : où est l'égalité du citoyen-habitant devant l'accès aux services, où est la similitude des situations en ce qui concerne la disponibilité de main-d'oeuvre et des qualifications pour créer du travail, en quoi les structures et les pratiques spatiales se ressemblent-elles ? D'autres questions pourraient être soulevées mais à quoi bon les multiplier ?

Si les différences entre le rural et l'urbain sont si minimes, pourquoi surgissent tous ces programmes de développement rural, ces fonds budgétaires pour les financer ? La loi d'aménagement et de développement du territoire du 4 février 1995 crée des instruments spécifiques pour le développement rural en prenant en compte le contenu de la nouvelle loi de modernisation de l'agriculture et de la PAC. Cette loi, qui exprime fortement la volonté de lutter contre la désertification rurale, propose des solutions techniques et financières pour répondre à un certain nombre de besoins exprimés par les ruraux. Dans le même temps, elle affirme la solidarité spatiale et financière des espaces ruraux et urbains sans toutefois définir l'exercice de cette solidarité. Il y a là des contradictions de fond qui pourraient être levées en affirmant la nécessaire émergence de villes-régions dans lesquelles les villes « piloteraient » le développement harmonieux de tous les espaces vivant en symbiose. Le « pays »

qui apparaît comme l'échelle de référence pour le développement dans le cadre de la loi, s'applique principalement à l'espace rural et aux petites villes encadrantes et laisse de côté les métropoles régionales. Dans ce cas encore une fois, où est l'effacement des contrastes entre le rural et l'urbain ? Le système de péréquation prévu entre les régions s'appliquera-t-il et, si oui, s'appliquera-t-il aux collectivités territoriales de base ? De la réponse à toutes ces questions dépend la poursuite ou l'arrêt de la dévitalisation rurale.

Une autre illusion consisterait à laisser croire que le maintien des populations par apports de retraités est une solution-miracle pour le devenir de l'espace rural. Certes, et un auteur comme Roger Béteille [2] y insiste avec raison, ces apports peuvent, pour certaines régions spécifiques, être des ballons d'oxygène, voire constituer une clientèle nouvelle engendrant une économie sociale prospère avec apparition de nouveaux services et de nouveaux emplois. Mais il n'y a pas des Floride ou des Côte d'Azur partout. La plupart des campagnes françaises vieillissent plus par l'âge avancé des populations résidentes que par l'apport de retraités. Si les départements du Midi connaissent un retour au pays notable, il n'en va pas de même dans les autres départements.

2. LES PROCESSUS DE LA DÉSERTIFICATION

La « désertification » (nous préférons le terme de dévitalisation) est un processus complexe d'appauvrissement économique, social et spatial.

- économique :

La diminution des actifs, la raréfaction des emplois, le vieillissement et la pauvreté relative de certaines populations, qui apparaissent bien dans la typologie communale que nous présentons plus loin, handicapent les entrepreneurs à la recherche de main-d'oeuvre et affectent gravement la capacité financière des collectivités locales qui « est moins forte dans les départements de la France profonde, notamment ceux de la diagonale aride... Ainsi se justifie un appel plus fréquent au Fonds national de Solidarité (FNS) dans les régions déshéritées. Il y est chargé de pallier l'insuffisance des retraites agricoles, artisanales ou autres... Enfin, la forte présence du Troisième Âge dans les communes rurales affecte déjà et affectera plus encore à l'avenir la fiscalité. La dégradation du bâti, la multiplication des logements vacants ne peuvent que réduire le nombre d'assujettis à la taxe

d'habitation tout comme l'exemption des personnes les plus âgées, dont les ressources insuffisantes le justifient » [2].

A ces pertes fiscales s'ajoute celle des taxes professionnelles lors de la disparition des entreprises qui, hélas, est fréquente. L'atonie de la vie économique devient une caractéristique de l'espace rural hors des zones urbaines, l'atonie sociale y est moins grave mais elle est perçue comme une réalité par les jeunes qui, massivement, partent vers les villes où l'emploi ne cesse de se concentrer : de 1982 à 1990 le rural profond a perdu 13% de ses emplois et dans l'espace rural inclus dans les ZPIU l'emploi progresse beaucoup moins que la population.

- social :

L'appauvrissement social de l'espace rural apparaît sous plusieurs formes. Le vieillissement dont on a vu les conséquences économiques est important. Les personnes de plus de 60 ans représentent 23% de la population totale (30% dans le rural profond, hors ZPIU). « Or, la logique des évolutions les plus récentes et des projections les plus prudentes ne semble pas devoir mettre en cause le vieillissement rural, dont les facteurs persistent et s'additionnent : poursuite de la baisse de la natalité, effets des migrations plus ou moins réactivées selon les départements, arrivée de nombreux retraités partis naguère vers les villes, amélioration de l'espérance de vie des ruraux... » [2]. Les espaces les plus affectés par ce vieillissement sont tous inclus dans les petites communes et relèvent d'une forte tradition agricole constate Roger Béteille qui situe les espaces les plus critiques sur la diagonale du vide de la Bourgogne aux Pyrénées.

Au-delà du vieillissement, d'autres critères jouent un rôle essentiel. Le déclin de la population a engendré la disparition progressive des métiers indépendants dont une bonne partie fournissait des services traditionnels à l'agriculture et aux petites entreprises rurales. Lorsqu'ils subsistent, les travailleurs indépendants s'inscrivent, et les analyses le montrent, dans un complexe social caractérisé par le chômage, la pauvreté relative et la pénétration de la délinquance.

Cependant le « polymorphisme social » [9], appauvri par le système productiviste qui a créé des sociétés agricoles presque « pures » dans certaines régions, est en train de renaître sous des formes différentes. La disparition des vieux artisans ou commerçants est compensée par l'arrivée de

salariés, ouvriers dans un premier temps et employés majoritairement aujourd'hui. Comme les villes, les campagnes se tertiarisent, se salarient mais pour autant elles ne ressemblent pas aux villes. Les pratiques sociales et spatiales y sont différentes et relèvent de tout autres structures, encore convient-il de préciser que l'espace rural est très inégalement concerné par ce phénomène.

- spatial :

Le système économique, après avoir prélevé les hommes dans les campagnes, marginalise des espaces ruraux et les retire du circuit de la production. « Au tournant des années quatre-vingt, la concentration productive sur des faibles portions du territoire hautement spécialisées assure désormais une production de masse aux meilleures conditions de productivité : la demande nationale de denrées ne justifie plus l'occupation de tout le territoire... » [9]. Cependant l'urbanisation qui « s'accompagne d'une diffusion de la sensibilité écologique » produit des frustrations sociales qui permettent « un retournement de l'espace, un renversement attribuant à des territoires marginaux une valeur symbolique nouvelle... » [9]. De ce point de vue la déprise pourrait se révéler une chance car elle peut permettre de disposer d'« isolats biogéographiques de très grande taille où de vastes portions du territoire pourraient être utilisées à autre chose qu'à la production de nourriture et de combustible » [10]. À quoi ? À la reconstitution des habitats faunistiques, à l'épanouissement floristique, au développement cynégétique et pour finir à la création d'un gigantesque parc de loisirs écotour

l'exploitation rationnelle pourrait apparaître plus rentable et plus profitable pour la société que le maintien dans ces espaces d'exploitations marginales.

La désertification tant évoquée et dont les manifestations sont réelles serait-elle donc évitable ? Oui si les relations de l'homme à la terre se transforment profondément et si les acteurs de l'espace et en premier lieu les pouvoirs publics, créent les conditions de reconnaissance et de fonctionnement de ces nouveaux territoires ouverts à l'ensemble des usagers.

3. LA DÉSSERTIFICATION À L'ÉPREUVE DES FAITS

Dépassant l'aspect démographique que nous avons abordé dans une publication précédente [3], nous fondons cette nouvelle approche de la désertification sur un ensemble de 60 critères relatifs à la

démographie (17 variables), à l'emploi (14 variables), aux revenus (3 variables), au logement (4 variables), à l'agriculture (17 variables), aux services, au tourisme et à l'éducation. Ce choix a fait l'objet de discussions dans le cadre d'un des réseaux travaillant sur le programme de recherche européen AIR et s'inscrit dans un ensemble de recherches ayant le même souci de saisir les véritables racines de la « désertification ». L'analyse est menée à trois échelles spatiales, régions, départements et communes, pour permettre une focalisation progressive de l'analyse sur les combinaisons régressives, la plus grande échelle étant représentée par les communes de la Basse-Normandie où nous avons plus particulièrement travaillé.

3.1. À l'échelle régionale

L'analyse géographique régionale ne prend tout son sens que si elle est replacée dans des ensembles plus larges afin que les comparaisons mettent en évidence les caractéristiques propres à chaque région.

Celle que nous présentons ici est fondée, comme l'analyse départementale et communale qui suivront, sur les résultats d'une analyse en composantes principales portant sur les 60 variables évoquées ci-dessus. Nous en avons extrait quatre types de régions (figure 1). Le premier (T1) regroupe un ensemble continu de régions qui s'étend de la Bourgogne au sud-ouest et auquel s'adjoint curieusement la Bretagne. Les systèmes agricoles y sont orientés majoritairement vers l'élevage, les populations rurales y ont des revenus faibles, les vieux y sont bien représentés et le déclin démographique bien réel. Le second (T2) rassemble des régions situées sur un grand arc qui commence dans les Pays de Loire et se termine en Franche-Comté en passant par la Normandie, le Nord, la Champagne, la Lorraine. Dans ces campagnes, la population est assez jeune, les femmes très actives mais frappées par le chômage et les systèmes agricoles accordent une place de plus en plus grande aux céréales et sont mis en place par des exploitants âgés. Le troisième (T3) caractérise les trois régions rurales les plus dynamiques de France : la région parisienne élargie au Centre, la région Rhône-Alpes et l'Alsace. Dans ces régions rurales, le salariat est très développé, les densités de population fortes, la population active nombreuse et les exploitations de cultures grandes. La dynamique démographique y est forte et repose sur des soldes naturels et migratoires positifs. Ces espaces sont très fortement déterminés par les villes proches. Le quatrième (T4)

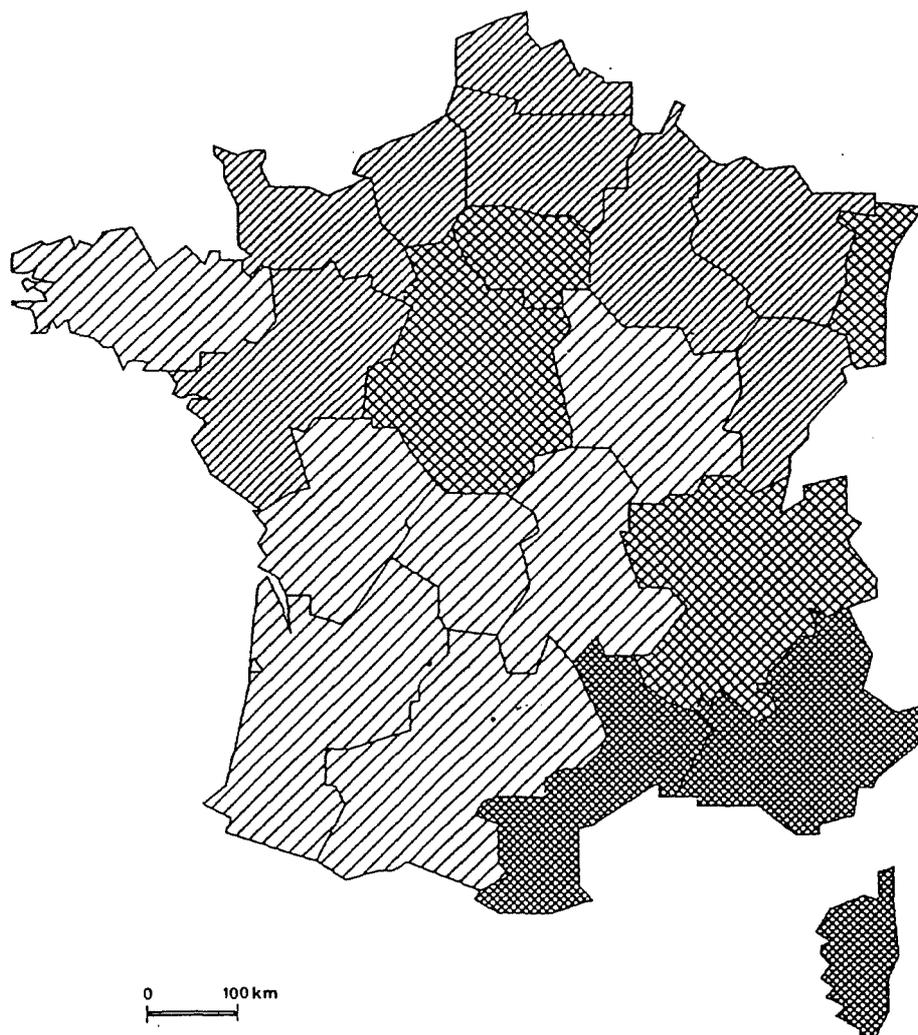
définit uniquement les régions méditerranéennes qui apparaissent très distinctes des autres. Ici les agriculteurs sont jeunes, les diplômés nombreux, les femmes jeunes et mieux représentées qu'ailleurs, le chômage élevé pour les deux sexes. Quant aux systèmes agricoles, ils s'ordonnent autour de petites exploitations et font une place importante aux landes et friches.

3.2. À l'échelle départementale

A cette échelle, les continuités spatiales sont moins grandes et les catégories plus imbriquées (figure 2). Néanmoins si l'on voulait beaucoup simplifier, on dirait que la France rurale est coupée en deux selon une limite allant de l'estuaire de la Loire à la Franche-Comté. Au nord, une France rurale riche (T1) et dynamique avec quelques poches de moindre richesse et au sud une France caractérisée par le déclin démographique, le chômage et l'emprise grandissante des « étrangers » sur le patrimoine immobilier (T3). Entre les deux, une zone tampon (T2) dans laquelle se trouvent les deux départements bas-normands de la Manche et de l'Orne, où la population rurale vieillit, malgré la présence de jeunes agriculteurs. Cette population frappée par le chômage est peu qualifiée, peu diplômée et a des revenus modestes (forte proportion de foyers non imposés). Enfin, assez dispersées géographiquement, quelques zones rurales très dynamiques émergent de ce tissu rural malmené par l'évolution socio-économique (T4). Ce sont la région parisienne, lyonnaise, bordelaise, toulousaine et le couloir rhodanien. Il faut y voir l'effet distributif des grandes métropoles.

Dans cette analyse départementale, le Calvados est rattaché aux régions riches alors que le Bocage au sud-ouest du département et le sud du Pays d'Auge à l'est présentent de réels signes d'affaiblissement démographique et économique comme les deux autres départements bas-normands, la Manche et l'Orne.

Cependant le degré de sensibilité à l'évolution régressive et de fragilité socio-spatiale est loin d'être équivalent sur l'ensemble des communes d'un même département et a fortiori d'un département à l'autre. Le changement d'échelle par focalisation sur les communes va nous montrer l'extrême diversité des situations locales même si ces situations peuvent être regroupées en grandes familles rendant plus compréhensibles les évolutions d'ensemble.

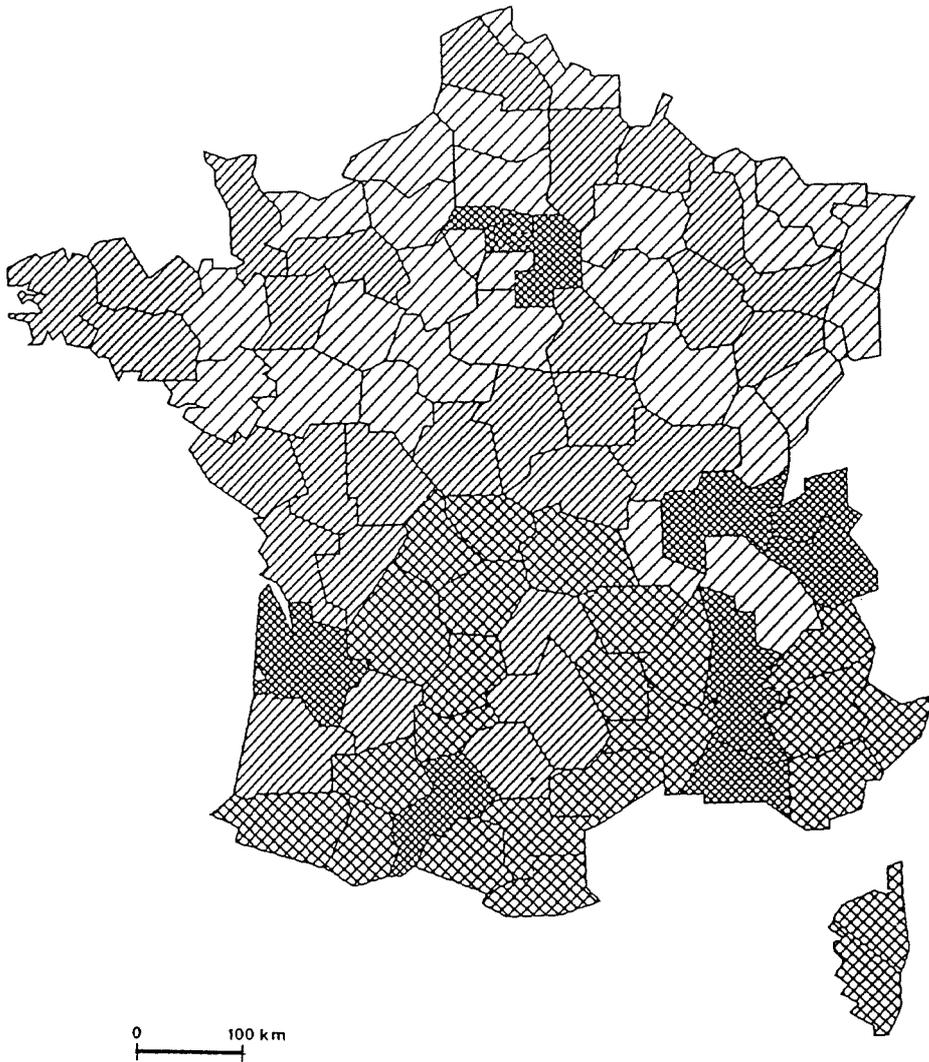


	type	signe des coordonnées		Combinaison des variables
		AXE1	AXE 2	ca ractérisant chaque type
	T1	+	+	Régions agricoles défavorisées: élevage et STH dominants, pauvreté, mortalité, vieux.
	T2	-	+	Régions en crise: population rurale jeune, agriculteurs vieux, femmes actives, chômage féminin et masculin
	T3	-	-	Régions dynamiques: fortes densités, population active élevée(en %), salariés, expansion démographique, richesse, grandes exploitations.
	T4	+	-	Régions en conversion : jeunes agriculteurs, petites exploitations, diplômés, jeunes femmes.

Analyse ACP Plan factoriel 1 - 2 (48,1% de la variance) 59 variables

Sources INSEE RGP 1975 et 1990
SCEES RGA 1970 et 1988

Figure 1 - L'espace rural régional en France

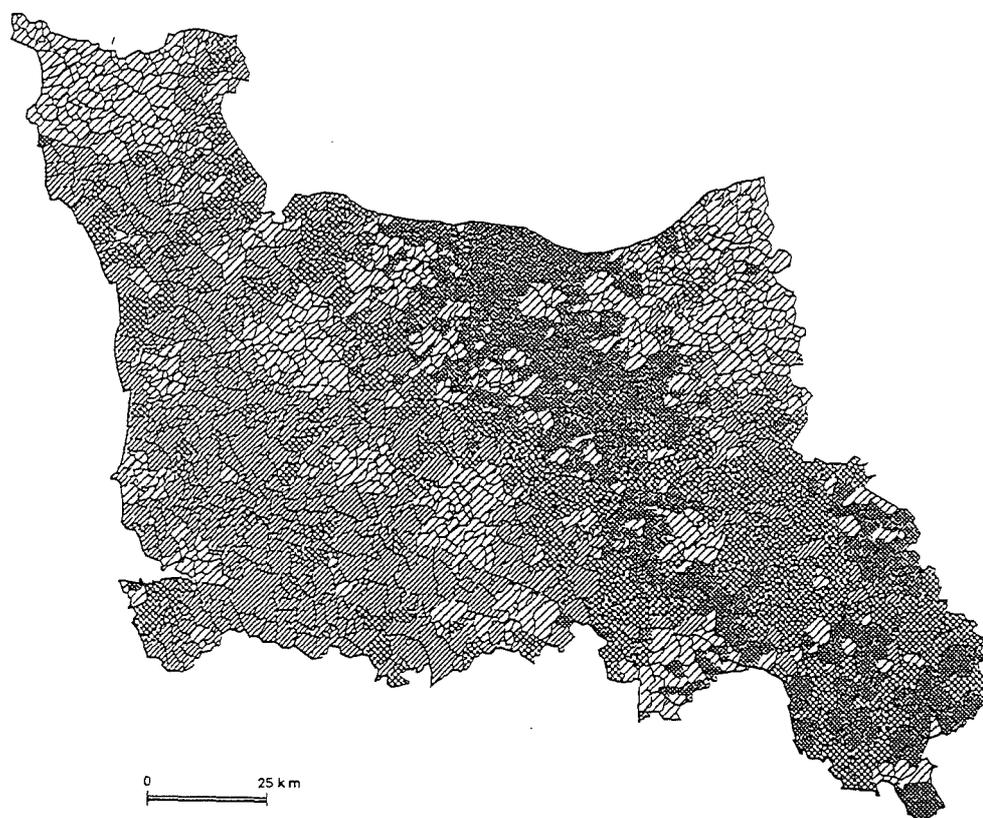


	type	signe des coordonnées		Combinaison des variables ca ractérisant chaque type
		AXE1	AXE 2	
	T1	+	+	Expansion démographique, grandes exploitations, salariés, richesse, logements confortables
	T2	-	+	population rurale vieillissante mais jeunes éleveurs, pauvreté, pas de diplôme, chômage
	T3	-	-	déclin démographique, chômage, résidences secondaires, logements locatifs
	T4	+	-	expansion démographique, jeunesse, forts taux d'activité, logements locatifs, diplômés, fortes densités

Analyse ACP Plan factoriel 1 - 2 (42,2 % de la variance) 59 variables

Sources INSEE RGP 1975 et 1990
SCEES RGA 1970 et 1988

Figure 2 - L'espace rural départemental en France



	type	signe des coordonnées		Combinaison des variables
		AXE1	AXE 2	ca ractérisant chaque type
	T1	+	+	population jeune, soldes positifs taux d'activité élevé, logements confortables
	T2	-	+	variables agricoles, élevage et STH dominants, vieux agriculteurs, pauvreté relative.
	T3	-	-	variables rurales, population rurale âgée, artisanat indépendant, résidences secondaires, enclavement.
	T4	+	-	population jeune, grandes exploitations céréalières, revenus élevés

Analyse ACP Plan factoriel 1 - 2 (27,2 % de la variance) 59 variables

Sources INSEE RGP 1975 et 1990
SCEES RGA 1970 et 1988

Figure 3 - L'espace rural Bas-Normand

3.3. À l'échelle communale : la Basse-Normandie

Les résultats ne sont pas surprenants, en ce qu'ils permettent de retrouver quelques grandes divisions fondées sur les potentialités naturelles et les contrastes socio-économiques, notamment la division plaines-bocages. Mais au-delà de ce constat et à l'intérieur de ces ensembles généraux, des résultats très intéressants apparaissent (figure 3).

Le type 1 (T1) est porté par des variables dynamiques sur les plans démographique et économique, ce qui se répercute sur les densités, le confort des logements et une bonne desserte en services. Sont concernées les régions péri-urbaines et la moitié nord du Pays d'Auge. Le type 2 (T2) est défini par une combinaison de variables agricoles structurées autour de l'élevage, de la surface toujours en herbe et des vieux agriculteurs.

Secondairement interviennent l'absence de diplômes et une forte proportion de foyers non imposés, ce qui n'est pas un élément positif. Malgré le caractère intensif de l'élevage, les éléments d'appréciation sont plutôt négatifs et caractérisent à notre sens un véritable processus de « désertification » même s'il conviendrait mieux de parler de dévitalisation car nous sommes là encore dans des régions assez denses puisqu'il s'agit de tout l'ouest bas-normand de la baie des Veys à Alençon. Le type 3 (T3) accentue les traits négatifs du précédent. La population rurale est âgée, les dynamiques démographiques négatives, l'éloignement aux équipements grand et les activités rurales caractérisées par l'importance des travailleurs indépendants et la faiblesse des salariés. En corollaire, les résidences secondaires y sont bien représentées traduisant le transfert des patrimoines bâtis aux urbains extérieurs aux communes

concernées. Relèvent de cette situation tout le sud du Pays d'Auge, le Perche et de manière discontinue, la lisière occidentale des plaines céréalières centrales. Ici les conditions sont remplies pour passer à un autre type d'usage et de peuplement de l'espace rural. Le type 4 (T4) a la double caractéristique de recouvrir les grandes plaines céréalières bas-normandes (Caen, Falaise, Argentan, Alençon) et de s'articuler autour de la grande voie routière nord-sud qui canalise les flux d'urbanisation vers les campagnes selon la diagonale Caen-Alençon. Quoi d'étonnant, dans ces conditions, d'y retrouver d'une part de grandes exploitations céréalières à hauts revenus correspondant à l'agriculture dynamique des plaines et d'autre part, des populations jeunes correspondant à la diffusion du peuplement urbain selon cet axe structurant, exemple typique du déversement urbain sur les campagnes.

4. CONCLUSION

Cette brève analyse, prenant en compte les traits majeurs des espaces ruraux, permet de définir l'état de santé des campagnes bas-normandes et de les situer dans le contexte national au moyen des analyses départementale et régionale.

D'ores et déjà, nous pouvons dire que les campagnes de Basse-Normandie, très diverses dans leurs situations locales, peuvent être considérées comme fragiles au niveau national puisqu'elles se situent dans les régions rurales peu dynamiques avec un système productif partiellement obsolète. Un grand besoin de renouvellement des structures économiques s'impose pour assurer aux populations encore jeunes une activité que malheureusement, elles sont obligées d'aller chercher ailleurs dans la capitale régionale, la région parisienne ou le Midi.

Que conclure sur la « désertification » vue de près ? Que le grand vide démographique, hors le péri-urbain, amorcé depuis des décennies, continue à se creuser, accompagné par une perte de substance économique, patrimoniale et paysagère. Les acteurs locaux, en particulier institutionnels, commencent à déplorer la concentration des hommes sur des espaces réduits, et celles des terres exploitées sur les meilleurs sols et dans peu de mains, mais il ne semble pas que les seuils de réversibilité soient atteints.

L'approche multiscalaire est indispensable pour saisir les espaces éclatés à grande échelle et les replacer dans les espaces de solidarité que sont les

départements et les régions. Le changement d'échelle montre aussi confluent un phénomène aussi important que la dévitalisation rurale impose sa marque à petite échelle, incluant des territoires qui y échappent en réalité. A mesure que l'échelle grandit apparaissent avec précision les foyers ou zones concernés. La Basse-Normandie, identifiée comme une région en crise dans l'analyse régionale, se différencie avec l'analyse départementale qui classe le Calvados dans les régions dynamiques alors que la Manche et l'Orne cumulent les facteurs régressifs. Le passage à l'analyse communale confirme globalement cette partition tout en donnant un éclairage fin au niveau local. Cette analyse à trois échelles confirme la réalité de la dévitalisation/désertification sur de larges pans du territoire et par contraste met en relief les pôles de commandement qui s'assimilent à des zones de forte « température urbaine ».

RÉFÉRENCES

- [1] ACCOCE, P., 1994, *La France rurale à l'agonie*, Presses de la Cité, 268 p.
- [2] BÉTEILLE, R., 1994, *La crise rurale*, Que sais-je ?, 2914, PUF.
- [3] CALMÉS, R., 1995, L'espace rural bas-normand, *Les mutations dans le milieu rural*, Presses Universitaires de Caen. 476 p.
- [4] CHARVET, J.P., 1995, *La France agricole en état de choc*, Editions Liris.
- [5] KAYSER, B., 1994, Pour une ruralité choisie, DATAR, Editions de l'Aube.
- [6] LEMIERRE, O., 1995, L'agriculteur en voie de disparition, *Ouest-France*, 17-06-1995.
- [7] LÉVY, J., 1994, Oser le désert ?, *Revue Sciences Humaines*, 4.
- [8] NOIROT, P., (sous la direction de), 1995, *Rural : une carte pour la France*, Ed. Arléa-Corlet, 192 p.
- [9] REGAZZOLA, T., 1991, *Paysages ou territoires*, Rapport, (non publié).
- [10] SIMON, G., -, travail cité par T. Regazzola.

Roger CALMES
Groupe CERVIR

UFR des Sciences de la Terre et de l'Aménagement
Régional - Université de Caen
Espanade de la Paix
14032 CAEN Cedex, FRANCE